

Les analyses d'*Infor Famille Education Permanente*

Les voies numériques de la solitude

Vers la dématérialisation du lien social ?

Steve Bottacin

Décembre 2024

infor
Famille
Éducation Permanente - Liège

RÉSUMÉ

Cette analyse interroge la digitalisation forcenée de nos sociétés, promue et mise en place par des acteurs privés et publics dominants. À partir de deux anecdotes perçues comme d'authentiques cas d'école, un constat est posé : l'interaction directe, immédiate, physique devient une modalité de communication interhumaine de second ordre.

Ce canal, en voie d'obsolescence, est de plus en plus subordonné aux canaux digitaux, notamment dans les rapports aux institutions officielles. Pour comprendre comment nous en sommes arrivés là, l'analyse examine quelques repères chronologiques récents (l'essor d'Internet, la pandémie de Covid-19), avant d'adopter une perspective plus large, intégrant l'histoire des moyens de transports et des modes de communications.

Cette recherche identifie un long processus de mutation de nos façons d'habiter et de parcourir le monde : l'humanité moderne et contemporaine n'a cessé de développer des technologies permettant d'éviter, de contourner, de soustraire une partie croissante de l'univers à sa présence physique, rendant l'expérience de l'Autre de plus en plus immatérielle.

S'appuyant sur des traces littéraires du passé, le texte suggère que nous sous-estimons les conséquences durables, voire irréversibles, de ce processus, et en particulier de la « transformation digitale » en cours. Il plaide pour la mise en place d'un cadre démocratique susceptible de lui imposer des limites, et sur l'urgence de partager des contre-récits mettant en cause l'« évangile de la digitalisation » aujourd'hui célébré.

Les voies numériques de la solitude *Vers la dématérialisation du lien social*

Steve Bottacin – Décembre 2024

C'est une scène digne d'un récit de Franz Kafka : un matin, Madame B. se rend dans une administration publique liégeoise pour obtenir un document officiel; il est tôt, les bureaux viennent d'ouvrir et la salle d'attente est vide. Madame B. explique sa requête au guichet. L'employée lui répond que pour obtenir le document demandé, il faut prendre un rendez-vous. Madame B. fait valoir qu'elle est déjà physiquement présente, qu'il n'y a personne d'autre qu'elle à servir et qu'elle ne voit donc pas l'intérêt de prendre un rendez-vous. On lui répond que c'est la procédure à suivre. Faut-il donc que Madame B. téléphone à l'employée qui se trouve déjà en face d'elle, uniquement pour se soumettre à cette procédure ? On lui répond que oui, c'est la procédure. Vraiment ? Oui, vraiment. Alors, abasourdie par l'absurdité de la situation, et refusant de la cautionner, Madame B. tourne les talons et s'en va. Sans le document qu'elle était venue chercher. Derrière elle, l'employée reste seule au guichet, devant une salle d'attente toujours vide.¹

Une autre histoire, tout aussi absurde mais plus tragique, a fait la une de l'actualité régionale en novembre 2024. Sur le parking d'un hôpital namurois, un homme est saisi d'un malaise et s'écroule. Des passants viennent à son secours. Madame L. se précipite pour avertir le service des urgences de l'hôpital, à cinquante mètres de là. Mais, selon son témoignage, l'alerte ne suscite aucune réaction concrète. Tout au plus l'assure-t-on que le nécessaire sera fait, mais aucun soignant ne sort du bâtiment pour intervenir. Le service des urgences ne se mobilisera que plus tard, après avoir été sollicité *par téléphone* via la centrale d'appels 112. L'homme victime du malaise est finalement décédé.² Mis en cause par des témoins du drame et interrogé par la presse sur cette surprenante séquence, l'hôpital a fait valoir que « les procédures ont été scrupuleusement respectées ». ³

¹ Anecdote authentique, recueillie par l'auteur de cette analyse.

² Voir notamment les deux articles suivants « Décès d'un patient à Mont-Godinne : l'hôpital est-il intervenu trop tard ? » et « Décès sur le parking du CHU Mont-Godinne : l'hôpital insiste sur le respect des procédures », en ligne : <https://www.rtb.be/article/deces-d-un-patient-sur-le-parking-de-mont-godinne-l-hopital-est-il-intervenu-trop-tard-11460367> et <https://www.rtb.be/article/deces-a-mont-godinne-l-hopital-insiste-sur-le-respect-des-procedures-11461133> (consultés le 11/12/2024). Au moment de publier cette analyse, des enquêtes internes sont en cours au sein de l'hôpital et au sein du service 112. Précisons qu'à ce stade, l'hôpital n'est sous le coup d'aucune condamnation.

³ Sur les effets de la « soumission aux procédures », en particulier celle des opérateurs informatiques, voir Steve BOTTACIN, « Je ne fais qu'appliquer la procédure », Barricade asbl, 2016. En ligne : <https://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2016-je-ne-fais-qu-appliquer-la-procedure.pdf>

On peut considérer que ces anecdotes mettent en évidence des dysfonctionnements isolés : dysfonctionnements d'un seul individu (par bêtise, incompetence ou négligence) ou bien d'une seule structure (par défaut d'organisation ou de communication). Dans cette analyse, nous ferons plutôt l'hypothèse que ces histoires illustrent un phénomène plus global et plus profond : une mutation des représentations que chacun se fait de son espace, des êtres qui s'y trouvent et de sa relation à l'un et aux autres.

Cette mutation, pensons-nous, s'inscrit dans l'histoire récente des moyens de transport et de communication. Elle s'accroît de façon spectaculaire depuis le début des années 2000, avec l'apparition et le développement fulgurant de l'Internet. Mais elle s'ancre plus profondément dans l'histoire des aménagements du monde par l'humanité moderne puis contemporaine. Ses conséquences sont à notre avis largement sous-estimées.

Changement de canal

Regardons de près ce qui se passe exactement au cours des deux anecdotes ou « cas d'école » que nous venons d'examiner. Dans chaque situation, deux personnes sont physiquement présentes au même moment dans un même lieu ; la première personne (simple citoyenne) adresse une demande à la seconde (employée d'une institution) ; cette demande est pertinente et recevable (Madame B. et Madame L. sont au bon endroit pour obtenir ce qu'elles souhaitent). Par ailleurs, il n'y a aucun obstacle empêchant l'échange entre les deux personnes : elles sont en état de se comprendre ; elles ne se connaissent pas et ne sont pas en conflit ; elles se trouvent dans une institution en état de fonctionnement.

Rien ne devrait donc s'opposer à ce que la demande soit acceptée, puis suivie de l'action requise (imprimer le document souhaité ou porter secours à la victime d'un malaise). Pourtant, la suite de la séquence est pour ainsi dire « gelée ». Les employé(e)s de l'administration et de l'hôpital s'abstiennent de poser l'acte attendu. Pourquoi ? Parce que *la demande a été formulée via une interaction directe, immédiate, physique*, et que *ce mode de communication a cessé d'être le canal de référence pour les institutions concernées*.

Dans la première histoire, l'administration exige que *l'interaction physique* au guichet (la demande et l'obtention du document) soit *précédée et légitimée par une interaction téléphonique ou électronique préalable* (la demande de rendez-vous). Dans la seconde, l'hôpital ne donne suite à une alerte que si la demande d'assistance a d'abord *transité par un opérateur intermédiaire joignable par téléphone ou via une application* (le « service 112 »⁴).

⁴ « Comment appeler le 112 ? » : <https://112.be/fr/how-call/comment-appeler-le-112>

Interactions physiques sans valeur

Dans chacune des deux situations, tout se passe donc comme si la seule interaction physique était désormais sans valeur, au grand désarroi de Madame B. et de Madame L., qui la croyaient toujours « en vigueur ». Pour le dire autrement, Madame B. et Madame L. n'ont rien fait de mal : elles ont simplement oublié que les modèles et les paramètres de la communication interhumaine avaient subi ces dernières années une importante mise à jour.

De manière drôle ou cruelle, les deux anecdotes rapportées révèlent la *marginalisation du canal physique de communication et d'interaction*, au profit de deux autres canaux concurrents, jugés désormais préférables : un canal téléphonique et, surtout, un canal digital. L'absurdité des deux situations tient au fait que *la communication interpersonnelle impliquant la présence physique des interlocuteurs est devenue une modalité de communication de second ordre, y compris quand elle reste la plus simple et la plus efficace*.

Nos deux anecdotes témoignent donc d'une forme de basculement en matière de communication, d'interaction et de sociabilité humaines : les relations « immédiates » (sans intermédiaire et sans intervalle dans l'espace ou dans le temps) se trouvent concurrencées puis progressivement supplantées par les interactions « médiates » (nécessitant un intermédiaire, en l'occurrence *le recours à une interface technique, de plus en plus souvent digitale*).

Essayons d'esquisser une analyse de ce basculement : de son origine, de son évolution et de sa raison d'être. Pour cela, on peut commencer par notre histoire récente, et interroger notre recours croissant aux technologies numériques dans des secteurs toujours plus nombreux de l'activité humaine. On peut (on doit) aussi questionner les discours qui en font l'intense promotion, sous des noms divers : « digitalisation », « transformation ou révolution digitale », « numérisation », « transformation numérique », « transition numérique », « e-transformation », etc.

L'« aubaine » de la pandémie de Covid-19

Impossible ici de ne pas rappeler les effets de la pandémie de Covid-19 (2020-2023) et des stratégies de confinement mises en place dans ce contexte. Ces stratégies ont en effet induit une intensification majeure du recours aux technologies numériques, pour communiquer et interagir dans de multiples domaines, jusque là moins impactés par la « transformation digitale ».

Concrètement, on peut dire que le surgissement de la pandémie a favorisé un « *test grandeur nature d'un monde sans contact* », durant lequel « *rare sont les secteurs qui n'ont pas été précipités dans le "tout numérique"* » : il est même permis d'y voir une forme de « *répétition générale pour une société ultraconnectée, [laissant au passage] sur le carreau des millions de citoyens.* »⁵ L'épisode a pu constituer « *une aubaine pour tous les acteurs qui portent le projet de numérisation du monde, une "divine surprise" pour l'industrie du numérique* ».⁶

⁵ Julien BRYGO, « Travail, famille, Wi-Fi », Le Monde Diplomatique, Juin 2020, pp. 1, 18, 19.

⁶ Matthieu AMIECH, *Peut-on s'opposer à l'informatisation de nos vies ?*, La Lenteur, 2024, pp. 78-79.

De fait, il faut relever qu'en Occident (et ailleurs), les réponses gouvernementales à la pandémie ont le plus souvent postulé une forme d'équivalence entre les interactions « en présentiel » et celles « en « distanciel ».⁷ Pour des raisons de « gestion de crise » et par stratégies politiques et commerciales, les acteurs publics et privés dominants ont promu un récit selon lequel ces deux modalités de communication (« en présence » ou « à distance ») étaient des options concurrentes et interchangeable. Le « digital » apparaissait dès lors comme une simple variante du « physique », ayant en plus sur ce dernier des avantages indiscutables révélés par le contexte de la crise sanitaire.

Il a fallu du temps pour que ces mêmes acteurs admettent que ce récit cousu de fil blanc ne valait que pour des catégories restreintes et favorisées de la population. Peu à peu, des démentis émanant de nombreux terrains ont rendu audibles des témoignages beaucoup plus complets, nuancés et critiques (par exemple ceux du monde enseignant).⁸ Mais cela n'a pas enrayé ni ralenti le processus de digitalisation en cours.

On s'accorde en général pour admettre que la pandémie de Covid-19, épisode mondial hors-normes, a contribué à accélérer la « transformation digitale » de nos sociétés.⁹ Ceci posé, notre enquête ne s'arrête pas là : on ne peut voir dans la seule crise sanitaire l'élément déclencheur du mouvement que nous avons identifié plus haut : la marginalisation du canal physique de communication et d'interaction interhumaines, au profit des canaux digitaux.

L'évangile de la digitalisation

En effet, ce mouvement s'est déjà largement amorcé bien plus tôt, au moins à la fin des années 1990 et au début des années 2000, lorsque l'Internet mondial prend vraiment son essor.¹⁰ Une nouvelle ère s'ouvre alors, marquée par des ruptures technologiques, sociétales, économiques et financières dont nous n'avons pas fini de mesurer la portée. L'« évangile de la digitalisation » se diffuse bientôt de façon foudroyante, promu par de puissants promoteurs privés et publics (fascinés par les prodigieux gains de productivités qui s'annoncent). Parmi ceux-ci, les multinationales de la Silicon Valley californienne mais aussi l'Union européenne et ses États membres, qui élaborent dès 2010 une première « stratégie numérique pour l'Europe ». ¹¹

⁷ Le blog « Parler Français » propose une brève mais instructive histoire des mots « présentiel » et « distanciel » dans la langue française. En ligne : <https://parler-francais.eklablog.com/juste-ciel-a187728738>

⁸ Voir parmi de nombreux exemples « Coronavirus: les inégalités à l'école exacerbées par la crise », La Libre, 13/11/2020 (en ligne : <https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/2020/11/13/coronavirus-les-inegalites-a-lecole-exacerbees-par-la-crise-H22HG6NEJVGYXC25KK7YNFWWEZU/>). Pour un regard d'ensemble sur les interpellations du politique par la société civile à cette période, voir Benjamin BIARD, Serge GOVAERT et Vincent LEFEBVE, *Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19 (mars-mai 2020)*, CRISP, Courrier hebdomadaire n° 2457-2458, 2020.

⁹ Le recours croissant aux technologies numériques dans des secteurs toujours plus nombreux de l'activité humaine reçoit des appellations diverses, relativement équivalentes : « transformation numérique », « transition numérique », « transformation digitale », « digitalisation », « numérisation », « e-transformation », etc.

¹⁰ Cf. Eric SADIN, *La vie algorithmique* (2015), *La silicolonisation du monde* (2016) et *L'intelligence artificielle ou l'enjeu du siècle* (2018), L'Echappée ; et aussi Yves MARRY, *Numérique, on arrête tout et on réfléchit !*, Rue de l'Echiquier, 2024. Pour un regard moins critique, voir aussi Alessandro BARRICO, *The Game*, Gallimard, 2019.

¹¹ Parlement européen, « Une stratégie numérique pour l'Europe, Fiches thématiques 2024 (en ligne : https://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/fr/FTU_2.4.3.pdf)

Mais qu'est-ce qui sous-tend alors cette disruption majeure qu'est l'avènement d'Internet ? Dès l'année 2000, le psychologue et sociologue Philippe Breton, spécialiste des sciences de l'information et de la communication, identifie un enjeu fondamental : *« Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, [...] nous avons construit un réseau de communication susceptible, s'il était poussé à son extrémité, de séparer les hommes et de les dispenser de toute rencontre directe. »*¹²

Le chercheur perçoit dans cette quête l'expression d'un nouveau culte et d'une nouvelle religiosité, nourris de *« nouvelles croyances dans l'information, la transparence et la réunification de la conscience »* : *« Dans la pratique, toutes ces croyances convergent vers un point unique : toute communication, toute relation, toute rencontre doivent désormais passer par le réseau. »*¹³

Et Philippe Breton d'attribuer ce nouveau besoin forcené de « passer par le réseau » à *« une fuite devant les corps, une hantise des contacts physiques et de la violence que les corps peuvent se faire. »*¹⁴.

Telle serait en définitive la « bonne nouvelle » apportée par les apôtres du digital : la possibilité d'un évitement des frictions réelles propres aux rapports humains ; la promesse d'une libération des relations humaines dangereuses ou conflictuelles (voire des relations humaines tout court), grâce à un évitement du canal physique de communication et d'interaction.

Il est clair qu'en un quart de siècle, l'usage d'Internet n'a pas conduit une pacification du monde mais, au contraire, à une fragmentation croissante des nos sociétés, ainsi qu'à de nouvelles formes de violence, par réseaux sociaux interposés.¹⁵ Mais cela n'enlève rien au pouvoir d'attraction de cet évangile de la digitalisation, qui promet à chacun le monde dans un fauteuil, sans effort... et sans contact.

Le digital ou l'anti-présence au monde

L'« intuition » de Philippe Breton a donc le mérite de renouveler notre regard sur la « transformation digitale » contemporaine : *ce qui la fonde et ce qui la rend désirable aux yeux de certains n'est peut être pas ce qu'elle permet d'atteindre mais, au contraire, ce qu'elle permet de fuir, d'éviter, d'abolir. En l'occurrence, le contact avec la présence physique de l'Autre.*

Dans cette nouvelle perspective, la digitalisation de nos sociétés apparaît comme un phénomène inscrit dans une séquence et dans une temporalité plus larges : celle qui marque l'incapacité croissante de l'humanité contemporaine à prendre place dans le monde (et parmi ses semblables), sans imposer à cet environnement des transformations majeures, qui lui permettent de s'en abstraire.

¹² Philippe BRETON, *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?*, La Découverte, 2000, p. 91.

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ Cité par Matthieu AMIECH, *Peut-on s'opposer à l'informatisation de nos vies*, La Lenteur, 2024, , p. 76.

¹⁵ Lire Giuliano DA EMPOLI, *Les ingénieurs du chaos*, JC Lattès, 2019 ; rééd. Gallimard, 2024.

L'histoire de nos écrans, de nos téléphones portables et de nos objets connectés rejoint ainsi (notamment) celle de nos moyens de transports et de nos modes de communications : des premiers réseaux de routes et de canaux aux « autoroutes de l'information », du premier télégraphe aux actuelles « Technologies de l'Information et de la Communication »), jusqu'à la technocratie transhumaniste aujourd'hui incarnée par le milliardaire Elon Musk.¹⁶

Embrasser cette histoire globale revient à interroger rétrospectivement nos façons d'habiter et de parcourir le monde ; à dresser une sorte d'inventaire de ce que nos technologies nous ont permis et nous permettent d'éviter, de contourner, de soustraire à notre présence physique, pour rendre cette dernière progressivement aussi indolore (et donc immatérielle) que possible.

La dématérialisation de l'humain

Nous n'entamerons pas ici cet inventaire, qui nécessite une recherche considérable, mais, à ce stade, notre cheminement nous conduit à formuler trois propositions simples :

- 1) la « transformation digitale », aujourd'hui promue et implémentée par des acteurs privés et publics dominants, condamne à l'obsolescence les rapports humains impliquant une présence, un contact et une interaction physiques.
- 2) La disparition progressive des relations humaines fondées sur cette interaction physique n'est pas une conséquence indirecte de la « transformation digitale » : elle est son objectif principal, sa raison d'être.
- 3) En cela, la « transformation digitale » constitue une nouvelle tentative de s'abstraire par la technique d'un monde physique toujours potentiellement inconfortable ou dangereux : elle n'est en cela qu'un nouvel aménagement du monde, particulièrement radical, par l'humanité contemporaine.

Proximité physique et proximité digitale

Pour préciser et illustrer ce que nous cherchons à mettre en évidence, revenons une dernière fois sur les deux anecdotes évoquées au début de ce texte. Ce que Madame B. et Madame L. ont expérimenté, au final, c'est une *transformation radicale du rapport à l'espace* où elles se trouvent. Cette transformation de leur espace résulte d'une séquence d'innovations technologiques qui ont cessé de les prendre en compte : c'est désormais à elles de s'adapter à cette nouvelle donne technologique, et non l'inverse.¹⁷

Concrètement, dans le bureau de l'administration, Madame B. est physiquement très proche de l'employée assise à son guichet. Mais la *proximité physique* est un élément qui n'a désormais plus aucun sens et plus aucune valeur dans le monde de la

¹⁶ Voir par exemple Armand MATTELART, *L'invention de la communication*, La Découverte, 2011 et (du même auteur) *Histoire de la société de l'information*, La Découverte/Repères, 2018.

¹⁷ Barbara STIEGLER, *Il faut s'adapter*, Gallimard, 2019.

« transformation digitale ». Ce qui est pertinent dans ce monde, c'est uniquement la *proximité numérique* entre Madame B. et l'employée, c'est-à-dire le fait qu'elles soient connectées par l'application recommandée (ou, à défaut, par la ligne téléphonique prescrite).

Il en va de même pour Madame L. et pour l'homme pris de malaise sur le parking de l'hôpital. L'un et l'autre se trouvent physiquement très proches des médecins qui pourraient apporter de l'aide. Mais cette donnée physique n'est plus décisive. Ce qui compte, c'est l'état de leur *connexion au réseau* dont font partie le Service des Urgences et le Service 112.

Madame B. et Madame L. sont restées dans une dimension (physique) que la société technique (essentiellement digitale) a désertée... Et qu'elle ne réinvestira pas à l'avenir car il s'agit d'une dimension et d'un rapport au monde frappés d'obsolescence.

Elles sont dans la situation d'un voyageur qui voudrait traverser une rue mais qu'on obligerait à monter dans un train reliant les deux trottoirs via un pont, éloigné de 10 kilomètres. Ce voyageur ne manquerait pas de faire valoir qu'il est beaucoup plus simple de traverser directement la chaussée. Mais les autorités de ce pays étrange lui objecteraient sans doute que le train est un mode de transport plus rapide, plus sûr et plus confortable que la marche à pied, et qu'il n'y a donc pas à discuter.

Hors-ligne donc hors-jeu

La « transformation digitale » altère donc profondément (irréremédiablement ?) les espaces de vie et de relation interhumaine. Elle substitue certaines voies à d'autres plus anciennes. Elle renouvelle les façons de se relier à l'Autre. Elle modifie radicalement les moyens de se sentir proche ou éloigné. Sous sa loi, seuls importent les êtres qui sont numériquement connectés ; les autres sont relégués dans les limbes de l'ancien monde, hors-ligne donc hors-jeu.

Pour se représenter la portée de cette mutation, qui n'en est probablement qu'à ses débuts, on peut recourir à deux œuvres littéraires largement oubliées, datant d'une époque encore plus lointaine et désuète.

Dans *Le déclin du Waterhoek*, le romancier belge Stijn Streuvels relate la mobilisation d'une communauté villageoise vivant au bord de l'Escaut contre la construction d'un pont sur le fleuve. Celle-ci rendrait inutile le bac du passeur qui, jusque là, constituait un point de passage obligé. Mais c'est un combat perdu d'avance : la communauté ne peut que capituler (puis se désagréger) face à la percée d'un nouveau monde, célébré d'ailleurs par l'auteur.¹⁸

Dans *Le pain noir*, Hubert Krains (autre romancier belge) raconte la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire entre Huy et Waremme, dans les années 1880. Le train absorbe bientôt la majeure partie du trafic de voyageurs et de marchandises entre les

¹⁸ Stijn Streuvels, *De teleurgang van den Waterhoek*, Brugge, 1927 – Trad. *Le Déclin du Waterhoek*, Courtrai : Zonnewende, 1943.

deux villes, rendant du même coup obsolète l'ancienne grand-route, jusque-là très fréquentée. L'auteur s'attache aux conséquences tragiques de cette « transformation ferroviaire » sur un vieux couple exploitant une auberge le long de cette route. En quelques semaines, leur ruine est consommée, et il ne leur reste qu'à s'adapter ou à mourir.¹⁹

Contre-récits

Ces deux romans témoignent (de manières différentes) du sort réservé, par le passé, aux territoires et aux êtres restés en marge de nouvelles connexions (un pont, un chemin de fer), représentant alors le progrès. Leur sort préfigure celui promis aujourd'hui à tout ce et à tous ceux qui se trouvent, précisément « hors connexion », c'est-à-dire en dehors de la toile digitale planétaire, nouveau réseau de référence.

La différence est que ce nouveau réseau contraint ses usagers à basculer dans un mode d'interactions « sans contact », à une échelle inégalée. Mais, somme toute, l'automobile et le train n'en faisaient-ils pas déjà de même, en soustrayant le passager aux rudesses possibles du terrain et de ses habitants, en l'isolant derrière sa vitre comme aujourd'hui derrière son téléphone ou son écran d'ordinateur ?

Reste à savoir si cet ample processus qui, de siècle en siècle, ne cesse de multiplier les distances et les épaisseurs de verre entre l'espèce humaine et ce qui l'environne (et entre les êtres humains eux-mêmes) doit être promu et célébré sans nuances... L'auteur de cette analyse pense que nous avons, au contraire, intérêt à en infléchir le cours de manière urgente.

S'agissant en particulier de la « transformation digitale », imposée de façon forcenée à nos sociétés par les acteurs publics et privés dominants, elle appelle une réflexion de fond sur les limites à lui imposer démocratiquement. Cela passera notamment par le partage de « contre-récits », mettant en évidence certaines de ses conséquences, aussi cruelles qu'absurdes, comme celles par lesquelles nous commençons cette analyse.

En définitive, la dématérialisation du lien social est-elle l'horizon ultime de l'aventure humaine ? La réponse à cette question se trouve probablement hors-ligne.

Steve Bottacin
Décembre 2024

¹⁹ Hubert Krains, *Le pain noir*, Mercure de France, 1904 ; rééd. Impressions Nouvelles, Espace Nord, 2024.

POUR ALLER PLUS LOIN

Quelques analyses et essais :

Steve BOTTACIN, « Je ne fais qu'appliquer la procédure », Barricade asbl, 2016.
https://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2016-je_ne_fais_qu_appliquer_la_procedure.pdf

Matthieu AMIECH, *Peut-on s'opposer à l'informatisation de nos vies ?*, La Lenteur, 2024.

Alessandro BARRICO, *The Game*, Gallimard, 2019.

Philippe BRETON, *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?*, La Découverte, 2000.

Julien BRYGO, « Travail, famille, Wi-Fi », *Le Monde Diplomatique*, Juin 2020, pp. 1, 18, 19.

Giuliano DA EMPOLI, *Les ingénieurs du chaos*, JC Lattès, 2019 ; rééd. Gallimard, 2024.

Yves MARRY, *Numérique, on arrête tout et on réfléchit !*, Rue de l'Echiquier, 2024.

Eric SADIN, *La vie algorithmique, La silicolonisation du monde et L'intelligence artificielle ou l'enjeu du siècle*, L'Echappée, respectivement 2015, 2016 et 2018.

Barbara STIEGLER, *Il faut s'adapter*, Gallimard, 2019.

Deux romans :

Stijn Streuvels, *De teleurgang van den Waterhoek*, Brugge, 1927 – Trad. *Le Déclin du Waterhoek*, Courtrai : Zonnewende, 1943.

Hubert Krains, *Le pain noir*, Mercure de France, 1904 ; rééd. Impressions Nouvelles, Espace Nord, 2024.

Cette analyse n'aborde que très partiellement la problématique des inégalités générées par la « transformation digitale ». Pour approfondir cet aspect, voir par exemple...

La Fracture du Clic (Digitalisation, inégalités et perte de droits essentiels.)

Un podcast d'Infor Famille Education Permanente, coordonné par William KNAUF

<https://soundcloud.com/educationpermanente-liege/fracture-du-clic-mix1>

Périne BROTCORNE, *Service public et numérique : « La médiation humaine doit rester fondamentale »*, Entretien mené par Aurélien Berthier, Présence et Action Culturelle, 2021.

https://www.pac-g.be/docs/analyses2021/analyse_16.pdf

Baromètre annuel de l'inclusion numérique (2024)

Une publication de la Fondation Roi Baudouin, en collaboration avec l'UCL et l'UGent

https://www.pac-g.be/docs/analyses2021/analyse_16.pdf

D'autres analyses d'Infor Famille Education Permanente sont disponibles...

L'éducation permanente hors-les-murs

Réinvestir l'espace public : une opportunité et un double défi

https://inforfamille.be/wp-content/uploads/2022/12/L_EDUCATION_PERMANENTE_HORS_LES_MURS_1.pdf

« Faites un don (pour assurer les missions de l'État) ! »

Vers un marché de la générosité

<https://inforfamille.be/wp-content/uploads/2024/02/FaitesUnDon.pdf>

Droits fondamentaux, démocratie, État de droit : où allons-nous ?

Partie 1 – Les droits fondamentaux : une clé pour interroger le monde d'aujourd'hui

<https://inforfamille.be/droits-fondamentaux-democratie-etat-de-droit-ou-allons-nous-1/>

Droits fondamentaux, démocratie, État de droit : où allons-nous ?

Partie 2 – État de droit et démocratie : un couple en tension

<https://inforfamille.be/droits-fondamentaux-democratie-etat-de-droit-ou-allons-nous-2/>

Une réaction, une envie de débattre à partir de nos analyses ? Contactez-nous !

Infor Famille Education Permanente

Rue de Pitteurs, 8

4020 LIÈGE

04/222.45.86

ep@inforfamille.be

*infor
famille*
Éducation Permanente - Liège